



**FR**

**COMMISSION DES FINANCES**  
**92<sup>ème</sup> session**  
**Rome/distance, 4 novembre 2021**

UNIDROIT 2021  
C.F. (92) 4 rév.  
Original: anglais  
octobre 2021

**Point n° 5 de l'ordre du jour: Information sur les contributions extra-budgétaires  
reçues au cours de l'année 2021 et  
sur leur utilisation pour les activités et projets de l'Institut**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Pour information des membres de la Commission des Finances</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Aucune</i>
<i>Document connexe</i>	<i>Aucun</i>

1. L'Annexe au présent document résume les contributions extra-budgétaires qui ont été reçues en 2021 ainsi que les dépenses qui ont été, ou seront, financées par elles. Il faut noter que d'autres apports, tels que l'organisation directe de réunions, la prise en charge de frais et les prestations de personnes extérieures à l'Institut, ne figurent pas dans le tableau.

2. Afin de faciliter la lecture et de mieux illustrer l'allocation des ressources, les informations se présentent sous la forme de tableaux indiquant, pour chaque activité ou projet, le solde reporté de l'exercice financier 2020, le cas échéant, le montant effectivement reçu en 2021, ou attendu d'ici la fin de l'année, ainsi que les dépenses réelles et prévues pour l'exercice 2021.

**Description des contributions extra-budgétaires**

3. L'Institut a réussi à obtenir des sources de financement supplémentaire de la part de tiers, notamment pour la mise en place d'un fonds général de bourses pour soutenir les stagiaires et les boursiers qui souhaitent venir faire des recherches à l'Institut.

4. Plus particulièrement, le Secrétariat a reçu 46.008,88 € dans le cadre du Projet académique relatif à la Convention du Cap qui servira à couvrir les dépenses encourues pour soutenir des activités consacrées à l'étude et à la promotion de la Convention du Cap et de ses Protocoles, notamment la 10<sup>ème</sup> Conférence académique annuelle de la Convention du Cap 2021.

5. En ce qui concerne le Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles, le Secrétariat rappelle qu'un "accord de micro-subvention" de 70.000.00 USD a été reçu en 2019 du Fonds international de développement agricole (FIDA) en vue de financer les dépenses encourues par des experts locaux pour un certain nombre d'événements de consultation régionaux, assurant ainsi la diffusion la plus étendue possible du projet de Guide, et un processus de consultation solide pour les parties prenantes potentielles. Le Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles FIDA-UNIDROIT a été lancé avec succès lors de la 100<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction d'UNIDROIT qui s'est tenue en septembre 2021.

6. En ce qui concerne les Bourses et les Stages, ainsi que les contributions annuelles reçues grâce au réseau habituel de donateurs, le Secrétariat tient à souligner les principales sources de revenus suivantes:

- a) La contribution volontaire annuelle habituelle de la République populaire de Chine s'élevant à 20.000.00 €.
- b) Une contribution volontaire de la DG pour la Coopération au développement du Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale d'un montant de 98.550,00 € pour financer l'édition inaugurale de l'École d'été d'UNIDROIT.
- c) Une contribution volontaire de Banque centrale italienne (*Banca d'Italia*) pour un montant de 25.000,00 € pour financer le Programme de la Chaire *UNIDROIT - Banca d'Italia*.
- d) La généreuse contribution du Professeur Sir Roy Goode des recettes de la 4<sup>ème</sup> édition du Commentaire Officiel à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques. Conformément à la volonté expresse de Sir Roy, les fonds reçus serviront à mettre en place le "Sir Roy Goode Grant", dont l'objectif principal sera de soutenir des universitaires hautement qualifiés menant des recherches pendant des périodes d'au moins 6 mois sur des sujets liés au Programme de travail d'UNIDROIT.

Informations sur les contributions extrabudgétaires d'UNIDROIT en 2021					
	€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Balance ***
<b>Principes sur la compensation des instruments financiers</b>					
<b>Recettes</b>					
Donateur Association des banques allemandes		281,39			281,39
<b>Dépenses</b>					
<b>Total</b>	€	<b>281,39</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Préparation d'un Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles</b>					
<b>Recettes</b>					
Donateur FIDA		10.510,14		8.991,05	1.519,09
<b>Total</b>	€	<b>10.510,14</b>	<b>0,00</b>	<b>8.991,05</b>	<b>1.519,09</b>
<b>UROLA - Prize</b>					
<b>Recettes</b>					
Donateur <i>United Rule of Law Appeal - Prize</i>		8.799,56			8.799,56
<b>Total</b>	€	<b>8.799,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8.799,56</b>
<b>Promotion des instruments d'UNIDROIT</b>					
<b>Recettes</b>					
Donateur Fondation de droit uniforme		15.002,60		4.813,30	10.189,30
<b>Dépenses</b>					
<b>Total</b>	€	<b>15.002,60</b>			<b>10.189,30</b>
<b>Projet académique relatif à la Convention du Cap</b>					
<b>Recettes</b>					
Donateur CTCAP		39.206,80	46.008,88	42.605,87	42.609,81
					0,00
<b>Total</b>	€	<b>39.206,80</b>	<b>46.008,88</b>	<b>42.605,87</b>	<b>42.609,81</b>
<b>Programme de bourses de recherche et de stages</b>					
<b>Recettes</b>					
Donateurs Fond général des bourses		10.979,43	25.293,35	15.840,98	20.431,80
Bourse Sir Roy Goode		46.430,28	0,00	8.518,20	37.912,08
République populaire de Chine		65.943,73		11.229,56	54.714,17
Banca d'Italia			25.000,00	12.005,72	12.994,28
Université d'été			98.550,00		98.550,00
<b>Dépenses</b>					
<b>Total</b>	€	<b>123.353,44</b>	<b>148.843,35</b>	<b>47.594,46</b>	<b>224.602,33</b>
<b>Bibliothèque d'UNIDROIT</b>					
<b>Recettes</b>					
Donateur Cabinets d'avocats italiens		10.113,99			10.113,99
<b>Dépenses</b>					
Achat de livres et de revues					
<b>Total</b>		<b>10.113,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10.113,99</b>
<b>TOTAL FINAL</b>	€	<b>168.061,12</b>	<b>194.852,23</b>	<b>99.191,38</b>	<b>297.834,08</b>

\* Estimation des recettes totales au 22 septembre 2021, y compris les sommes reportées de 2020

\*\* Estimation des dépenses au 22 septembre 2021

\*\*\* Estimation du solde au 22 septembre 2021